



AUREILHAN, le 10 décembre 2024

Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Lundi 16 décembre 2024 à 18h30,
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 octobre 2024 ;
- 2) Budget communal : décision modificative n°3 ;
- 3) Budget communal : autorisation de mandatement des investissements avant le vote du budget ;
- 4) Budget Centre de santé : autorisation de mandatement des investissements avant le vote du budget ;
- 5) Cession de la parcelle cadastrée section AD n°21 ;
- 6) Election des délégués au Syndicat Intercommunal du Collège Paul Valéry ;
- 7) Election des délégués au Conseil d'Administration du Lycée Sixte Vignon ;
- 8) Tarifs municipaux 2025 ;
- 9) Signature de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture d'AUREILHAN et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Occitanie Pyrénées ;
- 10) Signature d'une Convention d'Objectifs avec la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Occitanie Pyrénées ;
- 11) Signature d'un avenant au marché de travaux de réfection de voirie – programme 2024 ;
- 12) Signature d'un avenant n°2 au lot n°1 « Terrassement Voirie Réseaux » des travaux d'aménagement du Cœur de Ville ;
- 13) Signature de la convention d'utilisation du stand de tir municipal de la Ville de Tarbes ;
- 14) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire

Emmanuel ALONSO